

Gestion des milieux et des espèces

S9_GME



Socle/Voie d'approfondissement

Code UE

Langue d'enseignement

Nb. de crédits étudiants (ECTS)

Nb. de crédits apprentis (ECTS)

Ecologie		
GME		
Français	Semestre	9
3	Responsable	Cybill Staentzel
3	Mise à jour	08/07/2020

Volume horaire

Statut d'élève *	Matière	Total	Cours	TD	TP	Visite	Projet	
							Encadré	Non encadré
Tous		40h						

Objectif Général

Les exigences actuelles de la conservation des espaces et des espèces sous-tendent la nécessité d'une gestion active multi-acteurs et multi-échelles. Il est proposé aux étudiant.e.s d'accroître leurs compétences en évaluation patrimoniale des milieux. L'objectif de cette unité d'enseignement est d'être en capacité de proposer des mesures de gestion sur la base d'une approche globale et intégratrice de plusieurs enjeux environnementaux. Cette unité d'enseignement est constituée de trois volets imbriqués - chaque volet intègre des cours magistraux et une journée de conférences.

- **Volet GM « Gestion d'espaces et de milieux »** - Ce volet vise la compréhension des statuts de protection des espaces et propose des retours d'expérience quant aux stratégies existantes pour envisager une gestion environnementale adaptée.
- **Volet GE « Gestion d'espèces »** - Ce volet aborde les statuts de protection actuels des espèces patrimoniales et apporte des éléments de gestion à long terme : invasions biologiques & changement global (ex. climat).
- **Volet ERC « Séquence Eviter, réduire, compenser – ERC »** - Ce volet a pour objectif de transmettre des connaissances quant à la séquence ERC, un principe de développement durable visant à ce que les aménagements n'engendrent pas d'impact négatif sur leur environnement.

L'objectif est de (i) maîtriser les statuts de protection des espaces et des espèces mais également de (ii) comprendre les enjeux et les mécanismes d'application de la séquence « Eviter, Réduire, Compenser ». Il est proposé d'étudier des documents de gestion (type DOCOB) au sein desquels les priorités d'action sont établies avec un ensemble d'acteurs pour encadrer la protection et conservation des milieux naturels.

Formation d'Ingénieur

Définition d'UE : GME

Compétences
visées

- Connaître les statuts de protection des espaces.
- Maîtriser les principaux courants de pensée mobilisés pour la gestion de l'environnement
- Connaître les statuts de protection des espèces faune et flore
- Acquérir une connaissance plus large au niveau de la gestion des EEE
- Comprendre les enjeux de la séquence « Eviter, Réduire, Compenser »
- Identifier les priorités d'action
- Rencontrer et échanger avec les acteurs locaux et nationaux

Modalités d'évaluation

Statut d'élève *	Matière	Type d'épreuve	Durée	Remarques
Tous	Cours	Examen écrit	2h30	
Tous	Conférences	Grille critériée		